

30/04/2025

Une lourde amende pour les Français qui font caca dans la Seine à Paris

À 63 jours du début des Jeux Olympiques 2024 organisés dans la capitale, l'intérêt médiatique pour l'événement monte petit à petit. Mais pour Anne Hidalgo, la maire de Paris, c'est un buzz imprévu qui s'est déclenché ces dernières heures, et pas sûr que cela lui plaise. Un mot d'ordre a été lancé et est fortement suivi sur X #JeChieDansLaSeineLe23Juin. Depuis le rachat de la plateforme X par l'excentrique milliardaire Elon Musk, la modération des contenus a quasiment disparu. On peut donc y observer la liberté d'expression poussée à son paroxysme. Dans ce que cela peut avoir de positif, mais aussi dans tous ses excès. Et les tendances loufoques se multiplient. C'est le cas avec ce collectif qui appelle les Franciliens à faire leurs besoins dans la Seine. Anne Hidalgo va se baigner dans la Seine La baignade dans la Seine, très courante avant la Révolution française, a été interdite à Paris il y a cent ans (1923) par un arrêté préfectoral. Depuis lors, une brigade fluviale patrouille en permanence pour dissuader les plongeurs. En 1990, Jacques Chirac, alors maire de Paris, avait promis de se « baigner dans la Seine devant témoins » en 1993. Cependant, l'ex-président n'a jamais tenu cet engagement. Anne Hidalgo avait annoncé en juillet dernier que « plus de 30 années après la promesse de Jacques Chirac », « nous nous baignerons dans la Seine ». Ce jeudi, la maire de la capitale a réitéré sa promesse. Son objectif avec cette baignade : montrer que la Seine est propre et justifier les investissements réalisés. Depuis 2016, l'État et les collectivités locales d'Île-de-France ont injecté près de 1,4 milliard d'euros afin de rendre la Seine et la Marne, son principal affluent, propres à la baignade. crédit photo : TF1 Anne Hidalgo plongera dans la Seine le 23 juin.

#JeChieDansLaSeineLe23Juin Ces dépenses pharaoniques pour une [ville](#)plugin-autotooltip__blue plugin-autotooltip_bigPopUp Text

[arthur] qui souffre de nombreux problèmes (propreté, sécurité, embouteillages) ont suscité la colère de certains parisiens. « Ils nous ont plongés dans la merde, c'est à leur tour de se plonger dans notre merde ». C'est comme cela qu'est né le hashtag au nom évocateur. Comme l'explique 20minutes, des milliers de publications sur X encouragent ceux qui le désirent à déféquer dans la Seine le jour J, dans le but de contrarier Anne Hidalgo. Cependant, organiser un tel événement est difficile en pratique. Les internautes envisagent déjà des plans diaboliques, comme l'idée de déféquer dans des sacs pour ensuite déverser le contenu dans le fleuve traversant la capitale. Certains vont même jusqu'à calculer le moment où les Français de divers départements du pays devraient accomplir leurs besoins chez eux pour que ceux-ci arrivent à Paris le 23 juin.

Attention à l'amende ! Pour les petits plaisantins qui souhaiteraient participer à ce contre événement, une mise en garde est toutefois nécessaire. La mairie de Paris sur son site Internet explique les risques encourus : une amende. En effet, salir l'espace public (jets de mégots et de déchets, épandage d'urine...) est passible d'une amende de 68 euros. Et au-delà de l'amende, déféquer dans la Seine entraîne des risques sanitaires. crédit photo : Shutterstock 68 euros d'amende pour ceux qui voudraient suivre le hashtag. En effet, entre septembre 2023 et mars 2024, l'ONG Surfrider Foundation a réalisé des analyses pour mesurer la qualité de l'eau du fleuve. Ils ont constaté que 13 des 14 mesures effectuées sont « au-dessus, voire très largement au-dessus » des seuils recommandés pour la baignade. Des résultats qui s'expliquent par la forte concentration de deux bactéries, Escherichia coli et entérocoques. Une information inquiétante pour les épreuves de nage en

eau libre et la partie natation du triathlon qui doivent avoir lieu dans la Seine. mariefrance

From:

<http://aproposnews.com/> - **Apropos News**

Permanent link:

<http://aproposnews.com/doku.php/elsenews/spot-2024/05/la-seine-wc>

Last update: **25/05/2024**

